

The Department of External Affairs announces that the second round of the Canada-Czechoslovakia claims negotiations were held at Ottawa from November 15 to November 23, 1971. In these negotiations the Canadian Government is attempting to obtain compensation in respect of the property of Canadian citizens which has been nationalized, confiscated or otherwise taken by the Government of Czechoslovakia. It is anticipated that a third round will be held in Prague next Spring.

Persons who were Canadian citizens at the time their property was taken by Czechoslovakia and who have not already advised the Claims Section of the Department of External Affairs at Ottawa of their claims are urged to do so immediately in order that their claims may be taken into account during the current negotiations. Unless notice of such claims has been received by the Department prior to the signing of any settlement with the Czechoslovak Government, they may not be eligible for compensation.

While some progress has been made in the negotiations it is not yet possible to forecast when a settlement will be reached.

\* \* \* \* \*

Le Ministère des Affaires extérieures annonce que la deuxième session de négociations relatives à des réclamations entre le Canada et la Tchécoslovaquie s'est tenue du 15 au 23 novembre 1971 à Ottawa. Le Gouvernement du Canada a engagé ces négociations en vue d'obtenir une compensation pour les citoyens canadiens dont les biens ont été nationalisés, confisqués ou autrement appropriés par le Gouvernement de la Tchécoslovaquie. On prévoit la tenue d'une troisième session à Prague au printemps prochain.

Les personnes qui avaient le statut de citoyen canadien au moment où leurs biens ont été saisis par la Tchécoslovaquie et qui n'ont pas encore fait part de leurs réclamations à la Section des réclamations du ministère des Affaires extérieures à Ottawa sont priées de le faire immédiatement pour que leurs demandes soient prises en considération pendant les négociations en cours. Si le Ministère n'a pas été avisé de leurs réclamations avant la signature de tout accord avec le Gouvernement Tchécoslovaque, ces personnes risquent de ne pas être dédommagées.

Quoique les négociations aient progressé, il est encore trop tôt pour prévoir le moment où les gouvernements parviendront à une entente.